

Ménage à trois

par Myrella Roy

Le 6 décembre dernier, 3 sociétés nationales de pharmaciens d'hôpitaux ont conclu une entente en vue d'améliorer la santé et la qualité de vie des Nord-Américains en stimulant le développement de l'exercice de la pharmacie hospitalière. Cet accord historique, appelé « Entente nord-américaine sur la promotion de la pharmacie hospitalière », a été signé au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée pendant le 39^e congrès clinique de mi-année de l'*American Society of Health-System Pharmacists (ASHP)*, tenu à Orlando, en Floride. Les organismes qui ont participé à cet accord sont l'ASHP, la SCPH et l'Association mexicaine des pharmaciens d'hôpitaux (AMPH), en consultation avec le Collège national des chimistes biologistes pharmaceutiques du Mexique. Vous pouvez lire le texte intégral de l'entente sur le site Web de la SCPH (http://www.cshp.ca/dms/dmsView/1_North-American-Compact-final-December-2004.pdf).

Le Conseil de la SCPH a entériné le concept d'un accord nord-américain concerté lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) à Saint-Jean, Terre-Neuve, en 2003. Des délégués de chaque organisme se sont ensuite rencontrés en août dernier à l'AGA de la SCPH à Edmonton, Alberta, pour parachever l'entente formelle.

Les distinctions entre les systèmes de santé, les services pharmaceutiques hospitaliers et le champ d'exercice des pharmaciens d'hôpitaux américains, canadiens et mexicains fournissent des occasions uniques à chaque pays d'apprendre des autres. Les cosignataires reconnaissent que les médecins, les infirmiers, les administrateurs et les patients des hôpitaux nord-américains partagent des préoccupations similaires quant à l'utilisation des médicaments et que les organisations professionnelles doivent diversifier la promotion de la capacité des pharmaciens d'hôpitaux à

s'occuper de ces préoccupations et ainsi contribuer à l'amélioration de plusieurs problèmes de santé publique importants en Amérique du Nord.

Cet accord tripartite s'harmonise avec la valeur de collaboration de la SCPH. Il resserre aussi le partenariat de longue date avec l'ASHP et noue vraisemblablement une relation semblable avec l'AMPH.

Comment les pharmaciens d'hôpitaux canadiens en profiteront-ils? À moyen et à long terme, les signataires stimuleront l'avancement de l'exercice de la pharmacie hospitalière en déterminant et en priorisant les besoins; en inventoriant les ressources existantes et en produisant de nouvelles pour répondre à ces besoins; en concevant des programmes d'éducation et de formation professionnelles destinés aux étudiants et résidents en pharmacie et aux pharmaciens; et en favorisant les échanges de spécialistes en pharmacie hospitalière entre les trois pays.

A brève échéance, les membres de la SCPH peuvent s'inscrire à tous les congrès de l'ASHP aux tarifs de membre de l'ASHP et peuvent acheter les publications, les vidéocassettes et les logiciels de l'ASHP à des prix concurrentiels par l'entremise du siège social de la SCPH. Surveillez les prochains numéros du BOE pour des renseignements supplémentaires.

L'Entente nord-américaine sur la promotion de la pharmacie hospitalière représente un virage important pour la collaboration transfrontalière dans le domaine de la pharmacie hospitalière organisée en Amérique du Nord. Heureusement, cette relation professionnelle ne sera jamais ternie par des conflits commerciaux à propos du bois d'oeuvre, de vaches et autres marchandises de ce genre...

Myrella Roy, Pharm.D., FCCP, est Directrice générale de la SCPH.